

ICONOTHEQUE



Les ANOM mettent à la disposition des chercheurs des fonds iconographiques provenant soit d'organismes publics, soit de particuliers. Ils représentent plus de 60 000 photographies sur papier, 15 000 plaques photographiques positives, 20 000 négatifs sur support souple ou sur verre, 20 000 cartes postales, 1000 affiches qui vont du milieu du XIXe siècle aux années 1970.

Les fonds photographiques d'origine publique ont été constitués par des organismes destinés à valoriser l'action de la France dans ses colonies. Du plus ancien d'entre eux « l'exposition permanente des Colonies » créé en 1855, nous sont parvenus 4000 clichés. Ils furent intégrés à l'Office colonial fondé en 1899 sous l'égide du ministère des Colonies. Cette institution et ses successeurs, comme l'Agence économique de la France d'outre-mer ont rassemblé plus de 30 000 clichés. Une partie de ces photographies ont été utilisées pour constituer de nouvelles collections comme celle du musée des Colonies créé à l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de 1931.

Plusieurs administrations territoriales avaient aussi leurs propres collections iconographiques ce qui explique la richesse des ANOM. La plupart de ces photographies ont été réparties dans les sous-séries par formats.

Parmi **les fonds photographiques d'origine privée**, acquis par dons, legs ou achats, beaucoup ont été produits par des personnalités coloniales connues comme Gallieni ou par des photographes les accompagnant lors de missions, comme Marcel Monnier avec Binger.

Les albums représentent environ 45 000 clichés. Ils peuvent être des commandes officielles de l'administration coloniale, ou d'origine privée.

[Albums photographiques - 8Fi](#)

Près de 1000 **affiches, tracts et placards** proviennent des divers fonds d'archives publiques (ministère des Colonies, gouvernements généraux...). Les affiches administratives, illustrées ou non, ont pour objectif l'information ou la propagande. Les affiches touristiques et publicitaires, souvent entrées par acquisition, sont de véritables œuvres d'art, qu'elles vantent une contrée à découvrir, un produit en provenance des colonies ou une manifestation telles les foires ou expositions coloniales.

Depuis quelques années les ANOM ont entrepris la **numérisation** de leurs fonds iconographiques. Certains fonds et albums, ainsi que les affiches, ne sont pas accessibles aux chercheurs en raison de leur extrême fragilité. La base Ulysse donne accès à une partie des fonds. Elle s'accroît régulièrement.

[Base Ulysse](#)

Les photographies et affiches sont soumises au code de la propriété intellectuelle.

[Fiche droits d'auteur](#)